

# Legende Réglementation

## PERIMETRE

Projet

## REGLES D'IMPLANTATION

- Zone d'implantations des constructions principales
- Zone d'implantations des constructions principales limitées en simple RDC
- Espace à usage privatif
- Implantation des emplacements extérieurs de stationnement
- Limite parcellaire
- Retrait en RDC
- Retrait R+1
- Accès

## TYPE DE LIMITE

- Limite type A: Limite avec le domaine public sur voirie
- Limite type B: Limite avec le domaine public sur sentes, espace piéton, espace plantés (d'une manière générale autre que voirie...)
- Limite type C: Limite avec parcelle privée
- Haie vive publique
- Haie brise vent

# PROJET LE MOULIN A VENT



## PHASE : DET

<b>MAÎTRE D'OUVRAGE</b> COMMUNE DE GUEUX 51160 GUEUX		<b>AGENCE</b> BUREAU D'ARCHITECTURE 51720 BÉNAUCHEUX	
<b>MAÎTRE D'OUVRAGE</b> COMMUNE DE GUEUX 51160 GUEUX		<b>ARCHITECTE USAGISTE</b> BUREAU D'ARCHITECTURE 51720 BÉNAUCHEUX	
<b>DATE</b> 03/07/2023		<b>DE L'ENVIRONNEMENT</b> 51720 BÉNAUCHEUX	
<b>PROJET</b> PLAN REGLEMENT LOTISSEMENT NORD		<b>RECHER</b> Y500	
<b>TYPE DE PLAN</b> PT 01		<b>ÉCHELLE</b> Y500	

